

# GRAVIÈRES

BULLETIN MUNICIPAL 2022 / 2023



Actualités, projets, vie associative,  
autour de chez vous !

# SOMMAIRE

Mot du maire	p 3
Présentation de Gravières	p 4
Etat Civil	p 5
Compte administratif et budget	p 6/9
Travaux de l'école	p 10
Point info / Commission action sociale	p 11
Projet atelier municipal	p 12
Aménagement participatif des espaces publics	p 13/19
Ecole intercommunale	p 20/21
Commission Culture	p 22
Les associations de Gravières	p 23/27
La communauté de communes	p 28
Le PNR	p 29/32
TEPOS	p 33/34
SICTOBA	p 34
Tiques	p 35
Poèmes	p 36
Photos	p 37
Numéros utiles	p 38
Contact mairie et horaires d'ouverture	p 40

Comité de rédaction : M.Doladille, S. Devès, J. Glotz-Terrier, M.J. Roux

Conception et mise en page : S. Devès et J. Glotz-Terrier

Photos : L. Crouzet, D. Doladille, S. Renard, S. Devès, J. Glotz, Atelier Bivouac.

Impression : Atelier Pluriel – Les Vans

Juillet 2023



# MOT DU MAIRE

Nous voilà à mi-mandat ! Ce mandat a commencé avec le COVID en mars 2020. Premier confinement qui a surpris le monde entier ! Cette pandémie a freiné les projets, les rencontres et la vie associative

Depuis 2022 une belle énergie anime les élus et des projets prennent forme. Les rencontres et les ateliers avec les paysagistes de l'association Bivouac nous permettent d'envisager les aménagements autour de la mairie : le terrain devant la bibliothèque, les cheminements, les aires de détente, les lieux de rencontre... En même temps, la construction d'un local technique avance, le permis de construire sera déposé en septembre.

Nous serons bien occupés jusqu'à la fin du mandat avec tous ces projets mais il y a aussi le quotidien, les petits travaux ci ou là, l'entretien de l'église et des bâtiments communaux. Cette année, les dégâts sur la route des Eynessets dus au non-respect des limitations de tonnage compliquent nos prévisions de travaux.

Nous vous souhaitons un bel été.

Monique Doladille

# GRAVIÈRES

Petite commune de 500 habitants, Gravières se situe aux confins du Bas-Vivarais et des Cévennes dans le périmètre du Parc Naturel des Monts d'Ardèche. Limitée par le Serre de Barre (900m d'altitude) et le cours du Chassezac, le village est composé d'un chef-lieu où se trouvent l'église classée, la mairie et l'école publique intercommunale. Sur les pentes du Serre de Barre et dans la vallée du Chassezac sont disséminés de nombreux hameaux.

**Superficie** : 1852 ha

**Population** : 500 habitants répartis sur une trentaine de hameaux.

**Voirie municipale** : 37kms

**Ecole intercommunale** : 62 élèves répartis en 3 classes avec une cantine et son cuisinier

**Employés communaux** : 2 à temps complet et 6 à temps partiel  
Logements : 4 logements communaux - 2 logements « Habitat et Humanisme » 8 logements « Ardèche Habitat ».

**Activités économiques :**

Agriculteurs : 7 (vignes, vergers, châtaigneraies et maraîchage)

Artisans et autres: plombier chauffagiste, maçon, peintre décorateur, artisan glacier, entretien espaces verts, infirmières.

Auberge et commerces saisonniers de fruits et légumes.

Tourisme : 4 campings, des gîtes, chambres et tables d'hôtes.

**Patrimoine :**

Eglise classée

Petit patrimoine rural (fontaines, sites et sentiers remarquables), rivière.

# ÉTAT CIVIL 2022-2023

## NAISSANCES

VILLEMÉY SULMONT Lioenn – 29 mai 2022  
ROSSET BASTIDE Lucien – 26 janvier 2023  
MASSON Yoko – 9 février 2023

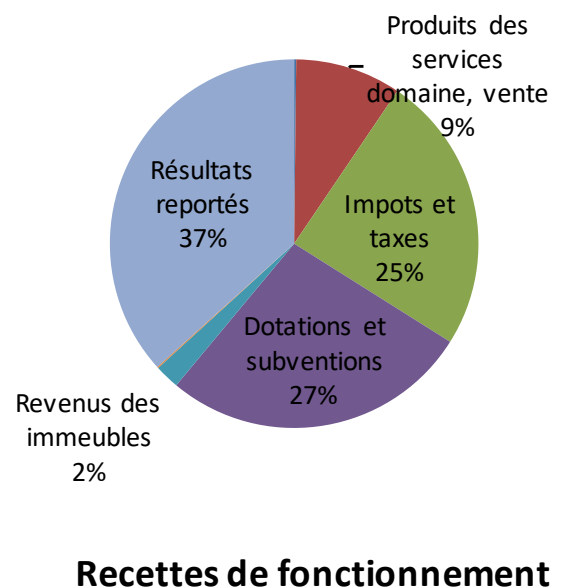
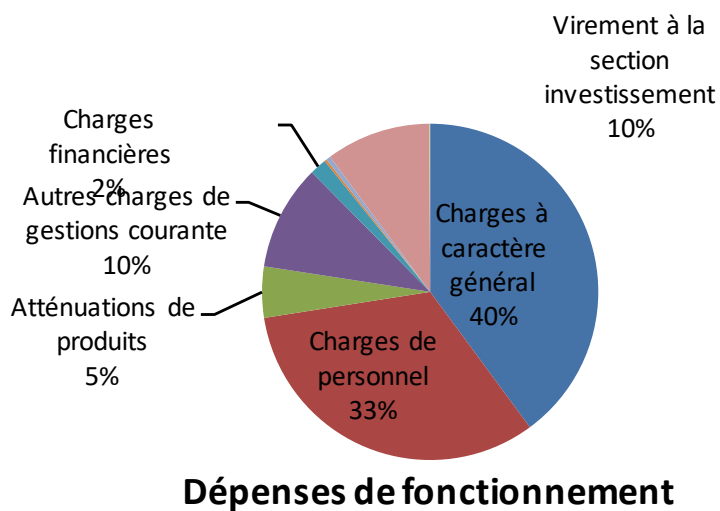
## DÉCÈS

ROUX Georges – août 2022  
DEJOUX Manon – août 2022  
TORRAL Andrès – 30 juillet 2022  
AUBERT Gérard – 9 septembre 2022  
DESMAISON Claudine – 10 septembre 2022  
PARAVY Claude – 14 SEPTEMBRE 2022  
HENRY Eric – 28 septembre 2022  
ULRICH, née BARRAULT Anne – 29 septembre 2022  
PRIVAT-GARILHE Paul – novembre 2022  
BAZIN Fabienne – 7 novembre 2022  
BLAZERE Jean Claude – 12 décembre 2022  
PRIVAT-GARILHE Yolande née ROCHON – 5 janvier 2023  
COSTE Paul – 28 janvier 2023  
PERTUS Daniel – 1er février 2023  
ROBERT née PARTHENIE Augusta - 18 février 2023  
VIGHETTI Alain – 5 avril 2023  
PELLET Francis – 10 avril 2023  
MERCIER Lucienne – juin 2023  
ALETTI Ernest – juillet 2023  
LACAILLE Paul – 15 juillet 2023  
FISHER Robert – 3 août 2023

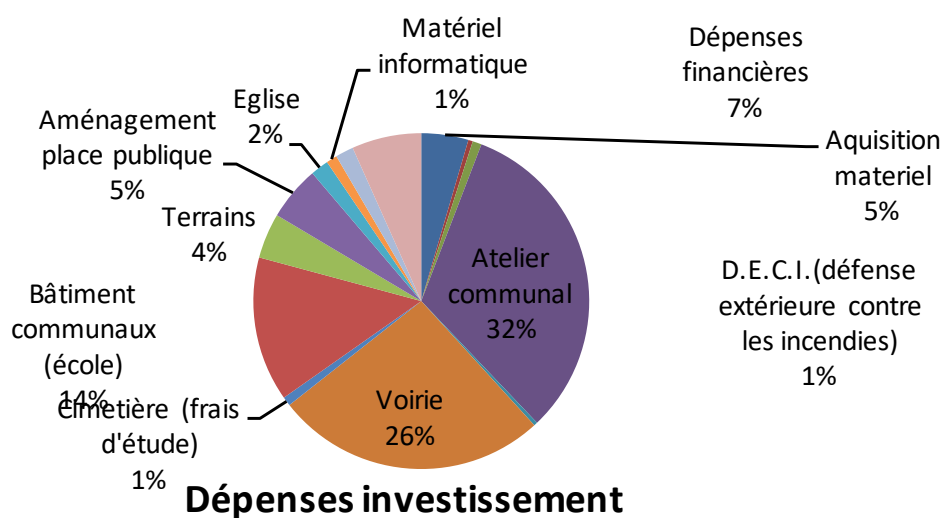
# BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

SECTION FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Charges à caractère général	369 476,00
Charges de personnel	302 200,00
Atténuations de produits	45 506,00
Autres charges de gestions courante	94 000,00
Charges financières	15 000,00
Charges exceptionnelles	2 000,16
Dotations provisions	3 981,84
Virement à la section d'investissement	93 268,00
Opérations d'ordre	791,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>926 223,00</b>

RECETTES	
Attenuations de charges	1 700,30
Produits des services domaine, vente	86 000,00
Impots et taxes	226 681,00
Dotations et subventions	251 100,00
Revenus des immeubles	20 000,00
Produits financiers	1 000,00
<b>Résultats reportés</b>	<b>339 741,70</b>
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>926 223,00</b>



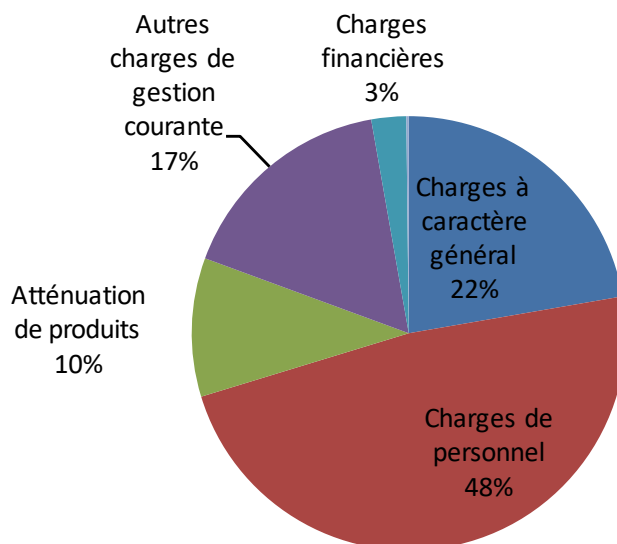
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>	
<b>DEPENSES (Propositions nouvelles + reports)</b>	
Aquisition materiel	26 000,00
Reliure délibération	2 500,00
D.E.C.I.(défense extérieure contre les incendies)	5 000,00
Atelier communal	184 000,00
Réserve	2 000,00
Voirie	150 000,00
Cimetière (frais d'étude)	5 000,00
Bâtiment communaux (école)	80 000,00
Terrains	25 000,00
Aménagement place publique	30 000,00
Eglise	10 000,00
Matériel informatique	6 000,43
Bâtiments et installations	10 000,00
Dépenses financières	38 442,57
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>573 943,00</b>



<b>RECETTES</b>	
Etat et établissements nationaux	53 320,00
Autres regroupements	10 000,00
Excédent d'investissement reporté	99 536,81
Virement de la section de fonctionnement	93 268,00
FCTVA	17 027,19
Excédent de fonctionnement	300 000,00
Bâtiment et installations	791,00
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>573 943,00</b>

## COMPTE ADMINISTRATIF 2022

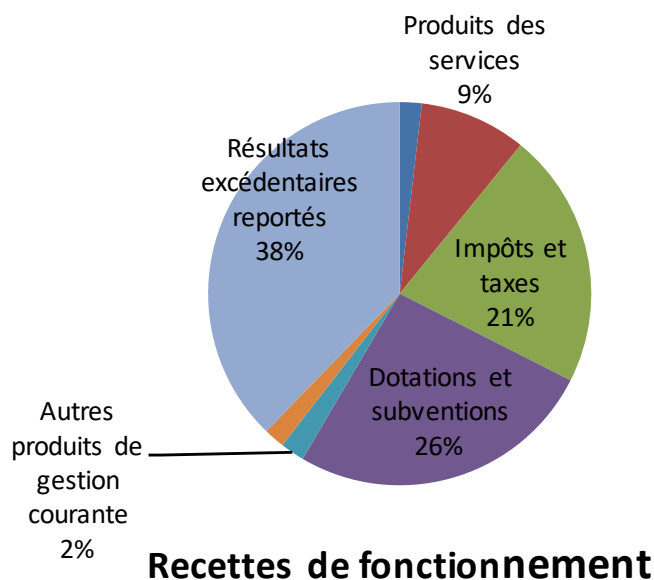
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>DEPENSES</b>	
Charges à caractère général	98 154,01
Charges de personnel	211 479,61
Atténuation de produits	45 506,00
Autres charges de gestion courante	73 210,26
Charges financières	11 428,32
Charges exceptionnelles	2,27
Opérations d'ordre	791,00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>440 571,47</b>



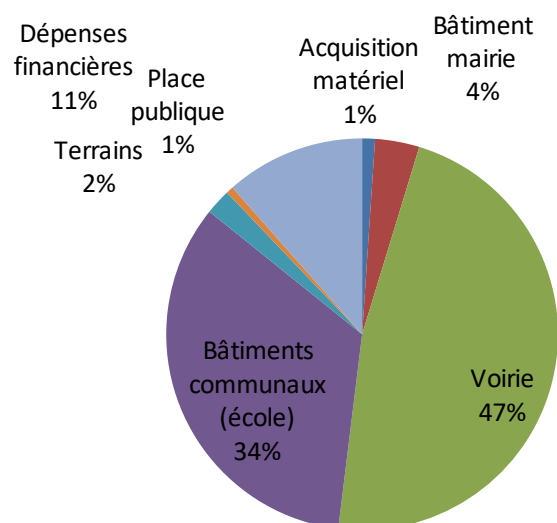
**Dépenses de fonctionnement**

<b>RECETTES</b>	
Reboursements sur rémunérations	19 969,84
Produits des services	97 516,15
Impôts et taxes	233 321,34
Dotations et subventions	280 671,56
Autres produits de gestion courante	21 976,30
Produits exceptionnels	19 035,86
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>672 491,05</b>
<b>Résultats excédentaires reportés</b>	<b>407 822,12</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 080 313,17</b>
<b>DEPENSES MOINS RECETTES</b>	<b>639 741,60</b>





<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>DEPENSES</b>	
Acquisition matériel	3 341,08
Bâtiment mairie	11 567,97
Voirie	149 376,14
Bâtiments communaux (école)	106 950,16
Terrains	6 663,00
Place publique	1 920,00
Dépenses financières	36 421,62
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>316 239,97</b>



<b>RECETTES</b>	
Subventions d'investissement	57 860,64
Dotations, fonds divers FCTVA	51 973,89
RESULTATS REPORTES EXCEDENTAIRES	305 942,25
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>415 776,78</b>
<b>DEPENSES MOINS RECETTES</b>	<b>99 536,81</b>

## TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Les travaux de rénovation énergétique de l'école sont pratiquement terminés. En accord avec la commune de les Salelles et celle de Malarce sur La Thines nous avons terminé l'isolation thermique du bâtiment abritant l'école intercommunale. Cela était plus que nécessaire.

Ces travaux concernent :

- La toiture
- Le doublage des murs du rez-de-chaussée
- Les menuiseries
- Le remplacement de la chaudière fuel par des pompes à chaleur.

Ces travaux ont été subventionnés par :

- L'Etat
- La Région
- Le Département
- Le SDE07

Le reste à charge est partagé entre les 3 communes.





## POINT INFO

### **Ordures ménagères**

La collecte des ordures ménagères est une compétence de la Communauté de communes. Les points d'apport restent à la charge de la commune. Pour des raisons de sécurité les 3 points en bordure de la D901 doivent être déplacés. (Pailhères, Lachapelle et Folcheran).

Une réflexion est menée pour créer un point de collecte facile d'accès, sécurisé et complet après le hameau de Pailhères en descendant à Les Vans.

### **Le plan communal de sauvegarde (PCS)**

Le plan communal de sauvegarde est en cours de mise à jour. Les personnes qui se sentent vulnérables par rapport à un risque (feu de forêt, inondations, canicule et grand froid) peuvent venir se faire connaître à la mairie. De même pour les personnes ressources (personnel actif ou retraité médical, personne ayant des connaissances sur les risques, les personnes parlant une langue étrangère...).

### **Achat de terrain**

La commune a fait l'acquisition pour partie de la parcelle AB 513 dans le cadre du projet d'aménagement de la place et plus récemment de la parcelle AB 341 de 2200 m<sup>2</sup> mitoyenne du cimetière.

## LA COMMISSION ACTION SOCIALE

Lors du conseil municipal du 11 mai 2023, dans un souci d'équité, face à l'augmentation du coût de la vie, il a été décidé de revoir le montant des différentes aides accordées par la Commune.

### **• Aide enfant – centre de loisirs et sortie scolaire :**

Aide d'un montant de 8.50€ par jour et par enfant pour un maximum de 30 jours par an aux familles dont les enfants participent à un centre de loisirs en période de vacances scolaires ou à une sortie scolaire organisée par l'école telle que classe de découverte, de neige, verte...

### **• Aide voyage d'études et linguistique :**

Aide d'un montant de 20€ par jour et par enfant, étant entendu que le séjour comporte des nuitées.

### **• Aide activité sportive et culturelle :**

Aide d'un montant de 30€ par enfant et par an jusqu'à sa majorité pour toute activité sportive ou culturelle.

### **• Aide formation jeunes :**

Aide d'un montant de 100€ pour une aide à l'obtention d'une formation (BAFA, BSR...) Pour chacune de ces aides, la présentation d'un justificatif sera nécessaire.

### **• Aide alimentaire d'urgence :**

Une aide d'un montant maximum de 240€ par an et par demandeur, échelonnée en 3 bons de 80€ si nécessaire et après avis de la Commission d'Action Sociale.

## PROJET ATELIER MUNICIPAL

Le bâtiment technique sera construit au fond de la place dans le prolongement du bâtiment existant. La création d'une voie carrossable en contrebas de l'église permettra un accès direct à cet équipement.

L'architecte Monsieur Goirand de l'Atelier 2A1, doit nous présenter l'APD (avant-projet définitif) qui prendra en compte toutes les contraintes d'aménagement imposées par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), l'Eglise Saint-Victor étant classée monument historique.

Un préau adossé à ce bâtiment, coté place, était initialement prévu afin d'avoir un lieu d'accueil couvert : les recommandations de l'ABF ont réorienté ce projet vers la construction d'une halle à proximité de l'atelier et de la Serre du Curé.





## ÉTUDE POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG DE GRAVIÈRES AVEC ET POUR SES HABITANTS

Comme présenté dans le précédent bulletin municipal, la municipalité a décidé de réaménager les espaces publics autour de la mairie. L'un des enjeux de ce projet est de réfléchir à l'évolution des places du centre-bourg pour permettre aux habitants et visiteurs de s'y installer, se rencontrer, en pensant des aménagements adaptés au paysage.

Pour concevoir le projet de manière participative, la mairie s'est associée à l'atelier Bivouac, un collectif de paysagistes concepteur.ice.s DPLG rassemblés autour d'une aspiration commune : explorer de nouvelles manières de concevoir les projets d'espaces publics.

Les paysagistes de l'Atelier Bivouac sont venus en résidence à Gravières à deux reprises en 2023. **Les 2 et 3 mars** pour écouter les habitants, usagers de la place, les associations, et même les élèves. Le travail en résidence permet d'échanger tous ensemble, de venir tester et réajuster des choix d'aménagement. Prendre le

temps d'inventorier les ressources du territoire, tant en termes de matériaux que de savoir-faire.

Prendre le temps d'imaginer ensemble un projet d'espace public singulier fédérateur pour donner une identité nouvelle à la place de la bibliothèque, aujourd'hui peu valorisée.

C'est créer un temps de débat citoyen afin de s'accorder sur un projet partagé par le plus grand nombre sur une vision commune du devenir des espaces publics.

**La seconde période de résidence s'est déroulée du 22 au 26 mai 2023.** Cette seconde période a été l'occasion de poursuivre le projet d'aménagement participatif des espaces publics en testant différents scénarios d'aménagements des espaces et a donné lieu en fin de semaine à une restitution publique.

Enfin, cette semaine a été l'occasion de partager des moments conviviaux autour d'une soirée pizza au four mobile !

**L'une des finalités de la démarche participative lancée à Gravières est d'aboutir à un programme de travaux à mener suivant différentes formes de mises en œuvre et temporalités, vous pouvez découvrir le carnet de résidence ainsi que le plan guide réalisé par l'Atelier Bivouac en mairie, aboutissement des ateliers collectifs qui ont été menés.**



# Secteurs d'intervention et enjeux



## Place de la bibliothèque

- > Traiter la question du ravinement engendrés par le ruissellement des eaux en intervenant sur les revêtements de sol.
- > Rendre la place plus accueillante, jardinée et ombragée.
- > Rendre la place plus attractive pour toutes les tranches d'âge par une diversification des usages possibles (jeux, local associatif, four à pain,...).



## Place de l'église

- > Rendre la place moins minérale, plus fraîche et jardinée. Retrouver des sols poreux.
- > Indiquer les emplacements pour le stationnement.



## Parvis de la mairie

- > Apaiser et simplifier la circulation au niveau du carrefour de la mairie pour la sécurisation des piétons.
- > Rendre la place moins minérale, plus fraîche et jardinée. Retrouver des sols poreux.
- > Installer du mobilier pour les promeneurs
- > Restaurer les façades communales

## // quelques paroles habitantes...

### Quelles sont vos envies pour le centre-bourg ?

#### Parvis et parking de la mairie

« Besoin de plantations pour améliorer l'entrée de la mairie »

« Sécuriser les acols pour permettre de s'y installer, jouer avec les enfants »

« Installer du mobilier, pour prendre le goûter avec les enfants après l'école, profiter de la vue, accueillir les randonneurs »

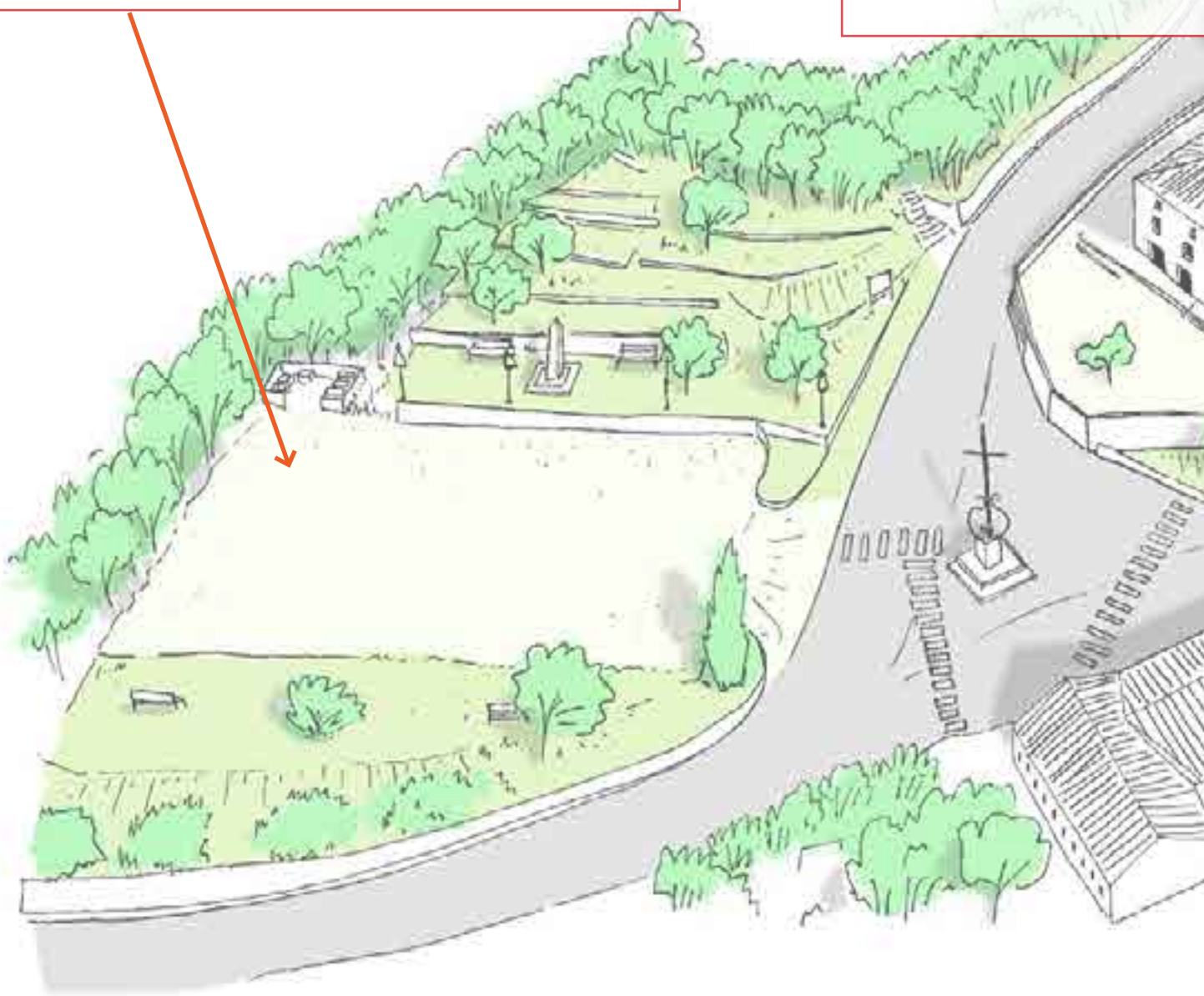
« Avoir un aménagement qui fasse « animation », qui fédère les habitants »

« Besoin de mobilier pour s'installer, pique-niquer, accueillir les randonneurs, parents et enfants après l'école, visiteurs de passage »

« Des jeux pour toutes les tranches d'âge »

« Un endroit aménagé où l'on entendrait l'eau du puits » et « Un point d'eau proche du terrain multisports »

« Une scène permanente pour accueillir des événements »





## Quels sont les lieux que vous fréquentez ?

«La place à côté de l'école (le parking de la mairie) pour faire «le goûter au muret»»

« Le terrain de sport pour jouer avec les amis»

« La place au moment des événements : cinéma, bal, brocante,

« Un marché de producteur»

pour un accès plus intime, donner l'impression de rentrer dans un jardin»

« Un terrain de pétanque sur la place de la bibliothèque»

«Changer le grillage du terrain»  
«Valoriser l'existant, le puits, la serre, les murets, les arbres»

« Une halle couverte , un kiosque, une buvette abritée»

«Mettre à disposition la serre pour les associations, les jeunes, des initiatives communales»

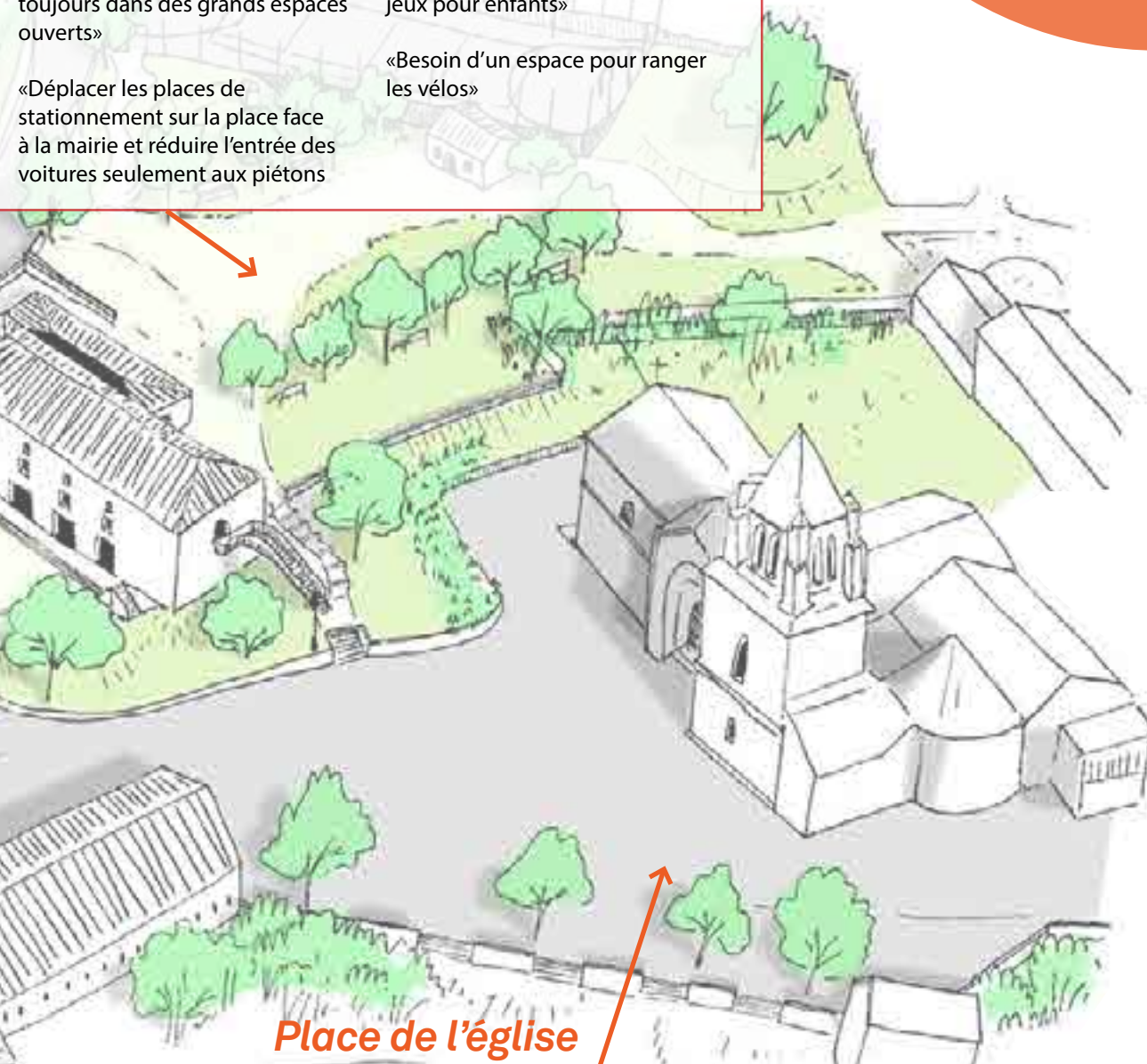
« Conserver des espaces ouverts pour accueillir des événements, espace libre de jeu et pétanque»

«S'appuyer sur le relief de la place et les buissons pour proposer des jeux pour enfants»

« Créer des espaces plus intimes pour la détente et garder de l'ombre ; ne pas se retrouver toujours dans des grands espaces ouverts»

«Besoin d'un espace pour ranger les vélos»

«Déplacer les places de stationnement sur la place face à la mairie et réduire l'entrée des voitures seulement aux piétons



### Place de l'église

«Ombre et belle vue sur la vallée du Chassezac à valoriser»

cette place très minérale, chaude l'été»

«Besoin de mobilier pour s'installer et profiter de la vue»

«Trouver des liens entre la place de l'église et la place de la bibliothèque»

«Besoin de marquage au sol pour optimiser les stationnements»

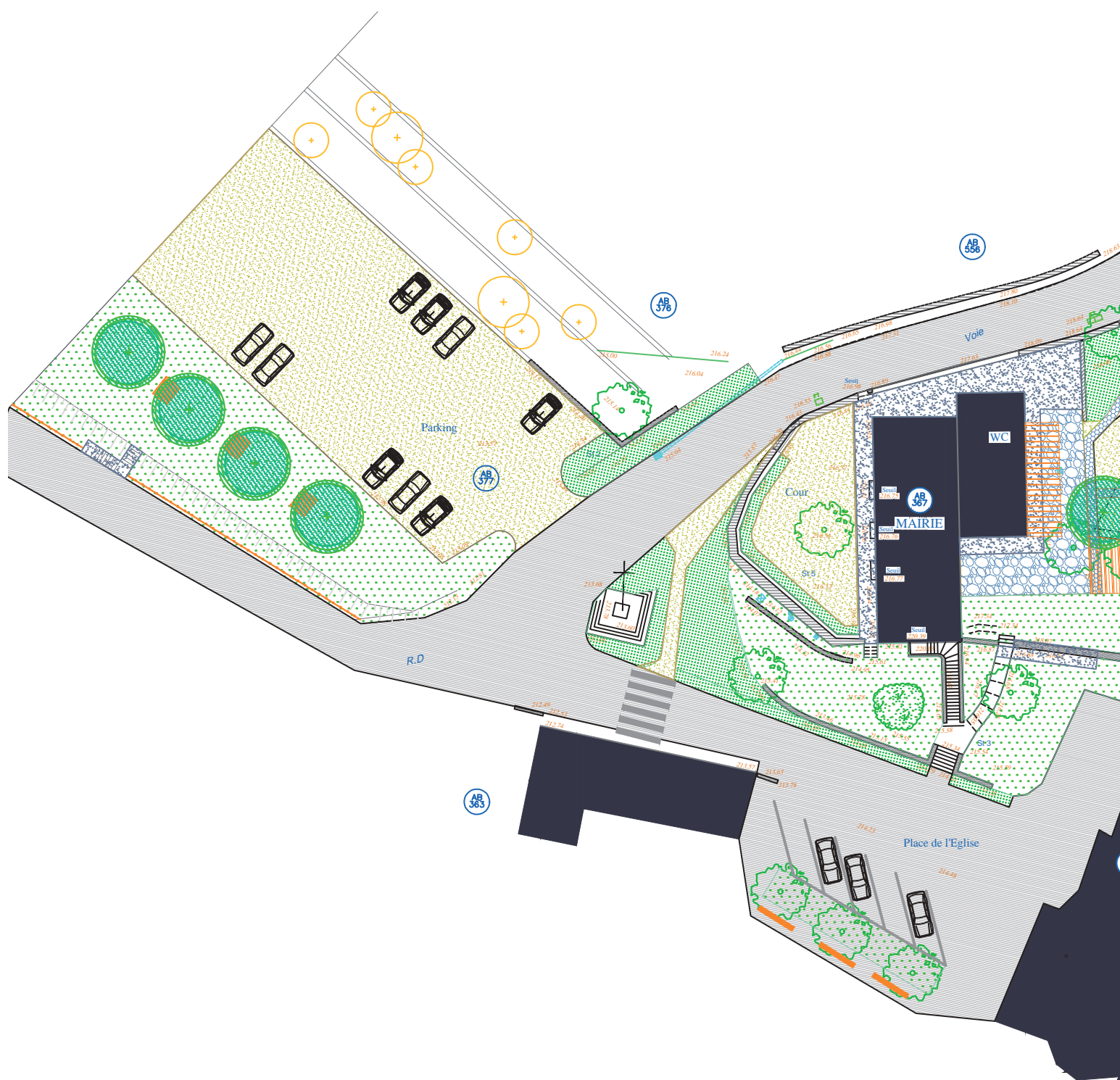
«Manque de sécurité et d'un trottoir ou marquage depuis l'école vers la mairie»

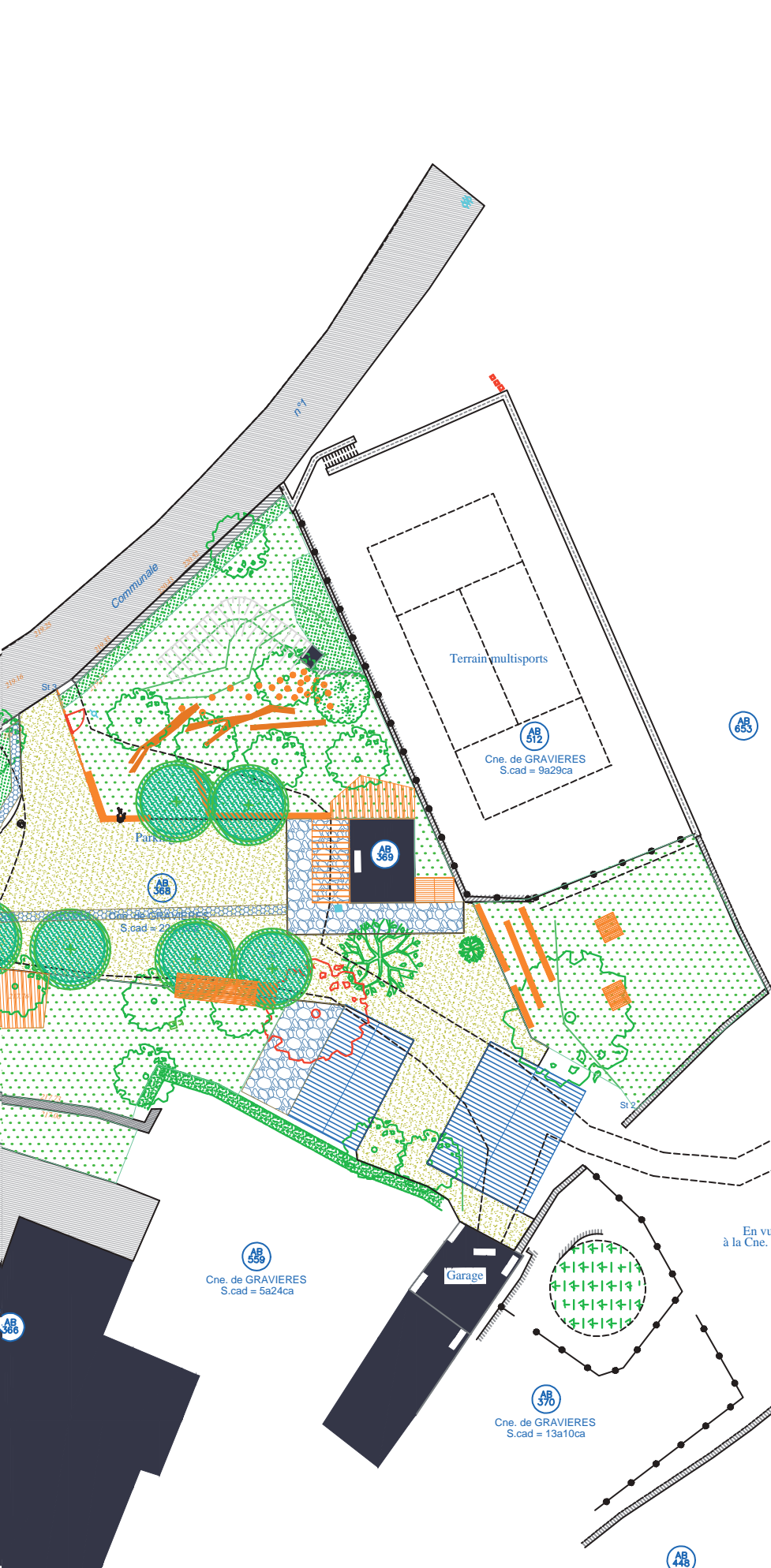
«Apporter des plantations sur

# EXTRAITS DU PLAN-GUIDE

## Plan-guide des aménagements

L'échelle du plan-guide permet de porter un regard sur l'ensemble des espaces publics centraux de la commune de Gravières. À cette échelle, il s'agit de comprendre les articulations entre les trois places. Ces espaces publics sont déjà les supports d'usages pour les habitants, le plan-guide propose de les affirmer plus clairement et de les diversifier. Le dessin de ces espaces publics sera précisé dans les fiches actions associées au plan-guide. L'objectif principal : rendre plus conviviaux et accueillants les espaces publics du centre-bourg.





- Sable compacté
- Calade
- Drain caladé
- Béton désactivé (existant)
- Enrobé (existant)
- Pelouse
- Massifs vivaces
- Arbres plantés
- Fruitiers (existant)
- Arbres (existant)
- Tilleul (abattu ou à déplacer)
- Mobiliers (ganivelle, portillon, table pique-nique, banc, jeux enfants)
- Pergolas
- Bâtiments services techniques et halle

01m 5m 10m

Angle mur

Mme TERRIER Eugénie  
née COLANCON  
S.cad = 10a71ca

AB 559  
Cne. de GRAVIERES  
S.cad = 5a24ca

AB 370  
Cne. de GRAVIERES  
S.cad = 13a10ca

AB 512  
Cne. de GRAVIERES  
S.cad = 9a29ca

AB 653

AB 513

AB 372

AB 448



## ÉCOLE INTERCOMMUNALE

### Bilan des activités 2022 / 2023

Le concours « un pour tous, tous pour lire » en lien avec le réseau de Bibliothèque du Pays des Vans : le vote a eu lieu le 1er juin en mairie sous la forme d'une élection traditionnelle avec urne et un isoloir. Les représentantes de la médiathèque des Vans sont venues annoncer le vainqueur le 19 juin : *Peur dans la Neige* de Sandrine Beau. L'auteur viendra rencontrer les élèves l'année prochaine. Ce même jour les enfants ont eu le livre « du Rififi chez les esprits » écrit par Jean – Luc Marcastel , vainqueur l'an passé et qui a écrit son petit livre suite aux ateliers d'écriture avec les élèves en Mars .

**Projet Dolmen** avec la CTEAC une archéologue est venue expliquer aux enfants le métier d'archéologue.

**Projet écriture bilingue** avec la CTEAC : Ramona Badescu et Mathilde Chèvre ont présenté le livre qu'elles ont écrit ensemble, un livre de poésie bilingue français et arabe. Les élèves de cycle 2 et 3 ont travaillé avec l'**association Bivouac** sur le projet de la place de la bibliothèque.

Comme chaque année les enfants sont allés à la piscine. Ils y retourneront au 1er trimestre 2023, le vendredi après-midi.

L'école dehors s'est poursuivie tous les vendredis matin jusqu'au 16 juin. Remerciements à Mme Marchial pour le prêt du terrain et à M. et Mme Estève pour avoir accepté le passage de la classe sur leur chemin privé offrant ainsi un raccourci de plus de 10 minutes.

Le mardi 6 juin les élèves de maternelle des classes des Vans, de Saint-Paul-le-Jeune partageant le projet « école dehors », se sont retrouvés à Gravières.

Vendredi 23 juin, c'était la fête de l'école. Les élèves ont présenté 3 pièces de théâtre : les maternelles avaient pour thème la vie au jardin, les CP/CE1 le gaspillage , les CE2/CM1/CM2 la pollution et le développement durable.



### **Projets 2023/2024**

Participation aux projets proposés par la CTEAC (Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture).

La thématique est scientifique et se fera en collaboration avec l'Arche des métiers.

L'association Terre et Humanisme a proposé un projet de potager ; il se fera sur le terrain juste en dessous de l'école.

### **Effectifs pour la rentrée 2023 / 2024**

**Classe Maternelle : 28 élèves**

**Classe CP/ CE1 : 19**

**Classe CE2/CM1/CM2 : 22**

**Effectif total : 69 élèves (dont 26 élèves sur Gravières)**

# LA COMMISSION CULTURE

## Festival Labeaume en musiques

Jeudi 15 juin s'est tenu sur l'escalier de la mairie, puis en l'église Saint Victor, un concert de flûte organisé par l'association Labeaume en Musiques : « Chemins de traverse, flûte en liberté ». Son unique interprète, la flûtiste Géraldine Chemin a invité le public à parcourir le répertoire de la flûte traversière de la mythologie jusqu'aux timbres contemporains. L'acoustique de l'église est remarquable et se prête parfaitement à ce genre de manifestation.

Une bonne centaine de personnes a pu assister à ce concert. L'association des parents d'élèves de l'école de Gravières a proposé une buvette qui a rassemblé le public avant et après le spectacle.



## La fête de la science, samedi 23 septembre à Gravières



Cette année nous avons le plaisir d'accueillir le temps fort de la fête de la science en lien avec la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes, samedi 23 septembre après-midi entre 14H et 20H. Au programme, ateliers, conférences, spectacle, en accès libre et gratuit, venez nombreux !

# LES ASSOCIATIONS DE GRAVIÈRES

## ASSOCIATION LA SERRE AUX LIVRES

*L'association "La Serre aux livres" gère la bibliothèque municipale de Gravières. Ses activités sont maintenant bien connues sur la commune : accueil du public lors des deux permanences hebdomadaires, accueil des scolaires et gestion de la boîte à livres.*

*Nous participons également aux animations initiées par le réseau de lecture publique de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes et à l'organisation d'évènements propres à la promotion de la lecture :*

- Atelier d'initiation au dessin Manga destiné aux enfants en novembre, accompagnement pour l'organisation du prix littéraire « un pour tous, tous pour lire » dans la classe de Mélissa Sauty, organisation d'une journée de rencontre avec vente de livres d'occasion et vide grenier le dimanche 14 mai, rencontre lecture tous les mois.
- Le mardi 1er août de 10h à 11h30 nous accueillerons sur la place de la bibliothèque un agent de la médiathèque intercommunale pour une séance de lecture en plein air.
- Lors de la journée « village des sciences », proposée dans le cadre de la fête de la science, qui se déroulera à Gravières le 23 septembre, votre bibliothèque sera ouverte et un coin lecture sera dédié à la science.

En juillet et en août votre bibliothèque reste ouverte tous les mardis de 9 h à 11 h 30. Nous espérons vous rencontrer nombreux lors de ces prochains rendez-vous, et souhaitons accueillir de nouveaux lecteurs dès la rentrée.

### **Nos permanences :**

**Le mardi de 9 h à 11 h 30**

**Le jeudi de 16 h à 18 h30**

**Permanences d'été le mardi de 9h à 11h30.**



# ENSEMBLES ET SOLIDAIRES UNRPA

## *Gravières - Les Salelles*

Le club de l'UNRPA compte à ce jour une centaine d'adhérents provenant de Gravières, des Salelles, et de communes voisines. Depuis l'assemblée générale de février 2023, un nouveau bureau a été formé : Florence Duveaux-Troï et Joëlle Delannoy assurent la co-présidence. Daniel Doladille est le trésorier et Michelle Moutet la secrétaire.

Le bureau a rapidement mis en place un programme intéressant que les adhérents apprécient.

- Chaque premier jeudi du mois, jeux de société aux Salelles .
- Une marche a été organisée.
- Visite de de Terra Cabra à Planzolles et repas à l'auberge le 13 avril.
- Sortie cinéma aux Vans le 12 mai suivi d'un goûter au Grand Gousier.
- Croisière sur le canal du midi à Béziers le 16 juin.
- Repas champêtre aux Salelles le 11 juillet.

L'UNRPA est une association au service des personnes âgées, permettant des activités, des sorties, des repas et surtout des rencontres. Elle est ouverte à tous ceux qui le désirent moyennant une cotisation de 18 euros.

Pour contacter l'association, adressez-vous aux présidentes : Joëlle Delannoy, 06 21 19 73 15 ou à Florence Duveaux-Troï, 06 48 39 46 64





# PATRIMOINE GRAVIÉROIS

Depuis l'année 2001, l'association Patrimoine Graviérois se propose de concourir à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine de la commune.

Le livret La Virade du Batistou (écrit par Sylvie Devès et Gilbert Roux, illustré par Gilles Bonnaud, Irène Mercier et Gilbert Roux) imagine le cheminement d'un enfant né en 1900, parti un après-midi d'hiver de sa maison du quartier du Pradel pour aller rendre visite à sa tante au hameau du Mognard.

Ce petit guide accompagne la découverte d'un sentier d'observation de la vie paysanne au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette randonnée serpente d'un hameau à l'autre à partir de l'église et permet d'admirer quelques-uns des plus beaux points de vue de la commune. Elle permet aussi d'imaginer la vie, d'apprécier le travail des générations passées qui ont su aménager une terre difficile et tirer le meilleur parti des ressources en eau pour la survie des habitants.

D'autres chemins balisés partent du centre-bourg et décrivent des boucles dans divers quartiers de la commune. Ces sentiers sont entretenus par l'association avec l'aide des brigades vertes de la communauté des communes et de la municipalité.

En juillet et en août des balades gratuites et accompagnées sont proposées par des personnes de l'association. Le programme de ces balades est communiqué à l'office de tourisme des Vans et publié sur le site de la mairie de Gravières.

Cette année, le dimanche 25 juin, la virade du Batistou a été proposée aux Graviérois, à leur famille et à leurs amis. Les personnes en difficulté pour faire cette marche ont pu rejoindre le groupe en voiture pour un pique-nique partagé. Nous remercions Hélène, Irène, Monique, Danièle et Freddy, Jean et Lydia, Bernard et Françoise de nous avoir très chaleureusement accueillis au Mognard, dans le cadre ombragé et fleuri de prés et de beaux jardins.

Le patrimoine de la commune c'est aussi l'église Saint-Victor, édifice roman, remanié à l'époque gothique puis agrandi et décoré au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce monument abrite l'« arbre de Jessé », un retable en pierre du XIV<sup>e</sup> siècle, qui illustre l'arbre généalogique du Christ et les événements de sa vie relatés dans le Credo de l'église catholique. L'association contribue à l'ouverture de l'église lors de permanences assurées les jeudis matin en juillet et en août. À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, des visites commentées sont organisées.

Patrimoine Graviérois



# RETRO-MOTO-GAZ

## Gravièrois

Fondée en 2008 par Nicolas Prévot l'association est toujours aussi dynamique avec un programme bien rempli.

La balade Retro Omelette à eu lieu le Lundi de Pâques dernier avec une soixantaine de participants, départ de Gravières place de l'église en direction de Malons pour le repas via Faugères, Payzac, Brahic et le Frontal.

Le vide grenier s'est tenu au Mas Chazelle (Lourdes) le 9 Juillet 2023.

La rôtie de châtaignes place de la Mairie aura lieu le Samedi 21 Octobre en même temps que l'exposition champignons avec la participation de la société mycologique d'Ales qui se tiendra les 21 et 22 Octobre 2023 à la salle Langlade

Une deuxième balade voitures et motos a eu lieu le 30 Juillet 2023 au départ de la place de l'église.



## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

L'ACCA de GRAVIERES informe que 114 sangliers ont été prélevés au cours de la saison 2022/2023. Les chasseurs qui sont les seuls à réguler cette espèce sinon nuisible, tout au moins indésirable, à cause des dégâts qu'elle occasionne, sont aussi les seuls à payer les frais qui en découlent. Les nuisances sont diverses et variées et il est inutile de les énumérer car tous les locaux, propriétaires ou non, les connaissent malheureusement que trop. La zone de Gravières, au sein de la fédération départementale des chasseurs qui tient toutes les statistiques dans ce domaine, compte parmi les communes les moins sinistrées. Les raisons, certes, peuvent être multiples mais il faut bien admettre que la gestion opérée par les chasseurs GRAVIEROIS est la principale raison de ces bons résultats. Par ailleurs le bureau de l'A C CA se félicite de l'accueil qui nous est réservé par le reste de la population. En retour il demande à ses sociétaires de continuer à être courtois lors des battues. Pour la « SECURITE » malgré toutes les consignes et les mesures prises, il est conseillé à tous les utilisateurs de la nature, de porter des vêtements, à défaut d'être fluo, d'être le plus visible possible. Par ces gestes, formulons le souhait de cohabiter dans le meilleur des climats. VIVE la saison 2023/2024.



Le comité directeur.

## ARDECHAT CŒUR FIDÈLE

Cette association a pour objet :

La défense et protection des chats, sensibiliser les personnes à la stérilisation et à la non-prolifération des chats, apporter les soins nécessaires aux chats et chatons errants si tant est qu'ils soient manipulables, apporter un minimum de confort aux chats errants en mettant sur leur lieu de vie nourriture et abris, collecter des fonds et de la nourriture pour assurer la prise en charge des chats sans maîtres, donner une meilleure vie aux chats errants : stérilisation et puçage des chats errants, lutte contre la prolifération des parasites et des maladies contagieuses.

**Contact : Mme MULLER - tel 06 59 12 05 62 –  
ardechatcoeurfidele@gmail.com**



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES VANS EN CÉVENNES



## Un projet de territoire qui nous rassemble

Depuis 2022 la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes a engagé une démarche d'élaboration de son projet de territoire en mobilisant des élus des 15 communes de son territoire.

Un projet de territoire, qu'est-ce que c'est ? C'est un document cadre et ressource, à la fois un projet, un engagement et une feuille de route. Il donne le sens de l'action publique que le Président, les Maires et les élus communautaires, s'engagent à porter en faveur du développement du territoire. Ce projet de territoire s'articule donc en plusieurs étapes, la réalisation d'un état des lieux, l'élaboration d'un diagnostic dans tous les domaines d'actions en y identifiant les enjeux majeurs, puis la définition d'une stratégie de développement, et enfin, l'élaboration d'un plan d'actions concret et planifié.

Les élus et les agents communaux et intercommunaux du Pays des Vans en Cévennes, accompagnés de Monsieur Sylvain Pambour, consultant facilitateur chez Territoires & Projets, se sont donc réunis le vendredi 3 juin 2022 autour d'un premier atelier visant à discuter des points forts et des faiblesses de 3 zones « Plaine, Centre et Montagne » qui dessinent la Communauté de Communes. De nombreux autres ateliers et groupes de travail ont suivi au cours de l'année 2022, ce qui a permis d'établir clairement les points clés pour améliorer le cadre de vie du territoire.

Dans un second temps et afin d'établir un diagnostic exhaustif, la réflexion est menée en concertation avec la population du territoire. En effet, des rendez-vous publics ont eu lieu, tel que la réunion publique du 8 juin 2023, la concertation au collège des Vans avec les élèves le 9 juin 2023, ou encore le stand tenu par les élus et les agents CDC lors du marché du samedi matin aux Vans. Ces différentes actions ont visé à interroger et à faire participer les habitants à la construction de ce projet de territoire. En parallèle, afin de toucher un maximum de personnes possible, la Communauté de Communes a mis en place un questionnaire (disponible dans les locaux CDC ou via le QRcode ci-dessous) qui reprend les différents points établis par le travail en amont et sur lesquels le projet de territoire s'articulera pour construire ensemble le territoire de demain.



Chargée de communication de la CDC du Pays des Vans en Cévennes  
110 place Fernand AUBERT, LES VANS  
Tél. : 07.57.43.26.83  
E-mail : [communication@cdc-vansencevennes.fr](mailto:communication@cdc-vansencevennes.fr)



\* Monts d'Ardèche

# AGENDA DU PARC 2023



## LES MONTS DE DEMAIN

URGENCE ÉCOLOGIQUE, les  
Monts d'Ardèche concernés



Difficile d'échapper aux nouvelles, mondiales et nationales, qui se succèdent sur la crise écologique et climatique que nous traversons. Et si le phénomène est mondial, nous constatons tous aussi déjà ses effets dans les Monts d'Ardèche : canicules, sécheresses, diminution du débit des cours d'eau, dépérissement de la végétation ...

Le parc propose à nouveau en 2023 une série de rencontres, de projections de films et de spectacles, pour s'informer, se mobiliser, et imaginer ensemble les solutions pour les « Monts de demain ». Le thème de cette année - l'eau des Monts d'Ardèche, une richesse à partager et à préserver - est décliné en partenariat avec l'Établissement Public Territorial du bassin versant de l'Ardèche, syndicat de rivière qui gère l'Ardèche, la Beaume, le Chassezac et leurs affluents.





# DÉCOUVREZ LES BIOTRÉSORS DU PARC

Randonnées, balades, contes et conférences pour révéler la nature secrète du Parc. Les Espaces Naturels Sensibles et sites Natura 2000 du Parc se révèlent à travers un programme d'animations nature pour toute la famille. En compagnie de naturalistes, de botanistes ou de passionnés de nature, venez découvrir les biotrésors des tourbières, prairies, rivières et autres montagnes. Toutes ces animations sont gratuites. Cette année, l'eau - élément indispensable à la vie sous toutes ses formes - sera le fil conducteur de la programmation.



## LES RENDEZ-VOUS GÉOLOGIQUES 2023 : curieux savants !

Depuis la fin du 18ème siècle, des passionnés, amateurs ou scientifiques de renom ont prospecté d'arrache-pied dans les Monts d'Ardèche. Leurs découvertes ont contribué à la connaissance actuelle de notre patrimoine géologique et de nos paysages et parfois ont même fait progresser la science à une échelle mondiale. Nous vous invitons à arpenter les sites géologiques du Parc en compagnie des géologues pour découvrir tout ce que les roches racontent de nos paysages et des aventures humaines des scientifiques d'hier et d'aujourd'hui.

*La programmation 2023 est réalisée grâce au financement de l'UNION EUROPÉENNE dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER - LEADER) et du Département de l'Ardèche.*



## LES CASTAGNADES DU 14 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE

Pour cette 24ème édition des Castagnades des Monts d'Ardèche, les 11 villages et le Parc vous proposent d'embarquer pour une découverte de la châtaigne d'Ardèche sous toutes ses formes : marché de producteurs locaux, randonnées gourmandes dans les châtaigneraies, rencontres avec des castanéculteurs, jeux pour les enfants, menus castagnades et animations de rues... En 2023, le son sera votre guide et vous transportera au cœur des châtaigneraies et des ateliers de transformation, là où tout commence, grâce à Braquage sonore et Cie... Les Castagnades sont le moment phare de l'automne dans les Monts d'Ardèche et une étape savoureuse incontournable.





## CINÉMA AU VILLAGE

Toute une programmation de films à voir dans les villages du Parc grâce à « cinéma au village » en partenariat avec la Maison de l'image.

Au printemps, les séances sont sous le signe des «Monts de demain» et à l'automne elles se déclinent en écho au festival « Rencontres des Cinémas d'Europe ».

Quand la culture permet aux habitants du Parc de partager ensemble les émotions du grand écran !



Détail de la programmation à suivre sur [www.pnrma.fr](http://www.pnrma.fr) et [www.maisonimage.eu](http://www.maisonimage.eu)



## LE PARTAGE DES EAUX

Sur plus de 100 km, la collection d'œuvres d'art contemporain à ciel ouvert dialogue avec les patrimoines naturels et culturels de la montagne ardéchoise. Les œuvres de Gilles Clément, Stéphane Thidet, Gloria Friedmann, Olivier Leroi, Felice Varini, Kōichi Kurita et HeHe mais aussi les mires paysagères et le mobilier design ponctuent le parcours. Chaque année, le parcours s'enrichit avec les Échappées, proposées en partenariat avec des lieux d'art contemporain, des lieux culturels et patrimoniaux du territoire : expositions, spectacles et rencontres, ... Voir toute la programmation page 33



### Au programme cette année :

Une nouvelle œuvre à découvrir à Burzet grâce au mécénat des Notaires de l'Ardèche, une nouvelle plateforme installée à Mars, une exposition photographique à Jaujac et toujours au fil des mois : des RDV réguliers pour (re)découvrir les œuvres autrement avec les Passeurs du PARTAGE DES EAUX, des rencontres avec des artistes et des événements (conférences, ateliers, concert)

[www.lepartagedeseaux.fr](http://www.lepartagedeseaux.fr)

*La programmation 2023 est réalisée grâce au financement de l'UNION EUROPÉENNE dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER - LEADER) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes*



## LA MAISON DU PARC À JAUJAC

### Ouverture de la Maison du Parc 2023

Gratuit et pour toute la famille

Horaires et périodes d'ouverture:

Du samedi 8 avril au dimanche 23 avril

Du samedi 10 juin au dimanche 17 septembre

Du samedi 22 octobre au dimanche 6 novembre

Tous les jours 10h30 / 12h30 - 14h / 18h



### EXPOSITIONS

#### Disparus ? Des mondes perdus d'hier au monde sauvé de demain,

Une expo pour prendre notre destin en main ! Les dinosaures ont-ils vraiment disparus ?

Plongez dans l'aventure du vivant à la Maison du Parc ! Explorez l'histoire de la vie sur Terre, peuplée il y a bien longtemps, ici dans les Monts d'Ardèche, d'étranges végétaux et animaux : fougères, ammonites, dinosaures, crocodyliens ou encore ours des cavernes. Et sans oublier les hominidés. Au fil de votre visite, de nombreux épisodes se succèdent, entre crises, extinctions, opportunités et renouveaux d'une dynamique du vivant à laquelle nous appartenons pleinement. Pour toute la famille, gratuit, durée: 1h

#### « Les yeux de la tourbière » Du 11 juin au 10 septembre

Invité par le Parc sur le site naturel de la tourbière de la Verrerie (Burzet) et son riche écosystème, l'artiste Grégoire Edouard propose une exposition en forme de déambulation et de plongées dans le paysage. Une exposition en écho à l'installation prévue en 2023 d'une nouvelle œuvre du PARTAGE DES EAUX.

*Et un programme d'animations tout au long de la saison à découvrir au fil des pages de cet Agenda*

Maison du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

50 allée Marie Sauzet 07380 JAUJAC - Tél : 04.75.36.38.60



## LA MAISON DU GERBOUL À THINES

La Maison du Gerboul est un espace d'accueil du Parc. Située au cœur du village de Thines, la maison accueille les visiteurs avec sa boutique d'artisanat et de produits locaux et son salon de thé. C'est une halte incontournable pour tous les randonneurs qui sillonnent les vallées cévenoles des Monts d'Ardèche.

#### Ouvert tous les jours sauf le lundi :

Du 4 février au 31 mai tous les après-midis de 14h à 18h

Du 1er juin au 30 septembre tous les jours de 11h à 19h

Du 1er octobre au 5 novembre tous les après-midi de 14h à 18h

ainsi que les week-ends du mois de novembre de 14h à 18h

Fermeture hivernale à partir du 27 novembre.



Pendant l'été, les Amis de Thines proposent des RDV culturels (expositions, concerts,...) dont une visite commentée culturelle et historique du village de Thines tous les mercredis à 10h30 en juillet et août ainsi que lors des journées européennes du patrimoine (et sur réservation le reste de l'année).

8187 Route de Thines 07140 MALARCE SUR LA THINES Tél : 06.25.57.93.04





## TEPOS-CV SUD ARDÈCHE

**Un Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPOS-CV) s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des bâtiments, des activités économiques, des transports, des loisirs.**

Le TEPOS-CV Sud Ardèche, lancé début 2022, regroupe les trois communautés de communes : Pays des Vans en Cévennes, Pays Beaume Drobie et Gorges de l'Ardèche. Ce territoire compte environ 33 000 habitants et se caractérise par la richesse de son patrimoine naturel et par son attractivité touristique.

Le TEPOS-CV Sud Ardèche permet d'accéder à des moyens et des outils d'ingénierie pour mettre en œuvre localement la transition énergétique et écologique, d'installer un pilotage et de créer une communauté d'acteurs au service de cette transition (définition d'un comité de pilotage et de 1 référent TEPOS par commune), pour suivre une trajectoire définie par les élus. Les actions favorisées dans ce cadre doivent générer du développement économique local grâce à la stimulation de l'activité et de l'emploi, à travers la rénovation du bâti, la production d'énergies renouvelables ou l'économie des ressources.

La démarche TEPOS-CV du territoire, a pour objectif de réduire les besoins en énergie en favorisant la sobriété et l'efficacité énergétiques. Dans la pratique, le territoire souhaite s'engager pour réduire de 47 % ses consommations d'énergie d'ici 2050, avec un objectif intermédiaire de -20 % en 2030 par rapport à 2017 et couvrir 64% de ses besoins énergétiques par des énergies renouvelables en 2030 et à terme 100 % en 2050.

Les trois communautés de communes sont déjà engagées sur des axes communs tels que :

- La mobilité avec des projets de véhicules partagés, de voie douce, de location de vélos électriques...
- L'énergie renouvelable : avec la cible de 750 maisons couvertes de panneaux photovoltaïques par an et 600 chauffe-eau solaire par an ainsi que le développement de la filière bois.
- Rénovation énergétique des bâtiments (publics et privés), avec la cible de la réhabilitation au niveau BBC de 100 logements privés par an (Opération

programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) et Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH)).

Un diagnostic des consommations et des productions d'énergies sur les territoires a été réalisé, les indicateurs, profils, cartes et données sont disponibles sur le site : <https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/>

*Si vous souhaitez être informé ou participer aux actions liées au TEPOS-CV SUD ARDECHE, contactez Virginie Delannoy par mail : [tepos@sudardechetransitions.fr](mailto:tepos@sudardechetransitions.fr)*



Syndicat Intercommunal  
de Collecte et de Traitement  
des Ordures ménagères  
de la Basse Ardèche

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA BASSE ARDÈCHE**

Les biodéchets représentent encore une part importante de nos ordures ménagères résiduelles (celles qui vont dans la poubelle grise).

Celles-ci sont bien entendu traitées dans notre usine de tri l'Optimale à Lavilledieu avec une valorisation de 40%. Les 60% restants sont enfouis dans une décharge agréée.

Mais tout cela a un coût qui ne fait qu'augmenter, puis la Taxe Générale sur les Activités Polluantes appliquée est en constante évolution. Mettre ses biodéchets dans un composteur, c'est gratuit !

Pas de coût de transport, pas de coût de traitement et pas de taxes. En plus, c'est bon pour notre environnement et notre jardin.

**Le SICTOBA propose toujours des composteurs individuels de 420L accompagnés d'un bio-seau. Le prix est de 30€ (subvention du SICTOBA déduite). Vous pouvez en faire la demande à la mairie.**

# LES TIQUES, VIGILANCE !

Pour limiter le risque d'attraper la maladie de Lyme ou borréliose, voici quelques bonnes habitudes à prendre.

**UNE EXPOSITION EST À CONSULTER JUSQU'AU 26 AOÛT À LA MAIRIE !**



## J'identifie les situations à risque

### • OÙ TROUVE-T-ON LES TIQUES ?

Les tiques sont répandues partout en France, surtout en dessous de 1 500 m d'altitude. Elles vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains.



### • QUI SONT LES PERSONNES LES PLUS EXPOSÉES ?

Les professionnels qui travaillent dans la nature : bûcherons, sylviculteurs, gardes forestiers, gardes-chasse, gardes-pêche, jardiniers, etc.

Les amateurs d'activités dans la nature : promeneurs et randonneurs en forêt, campeurs, chasseurs, ramasseurs de champignons, etc.



### • À QUELLE PÉRIODE DE L'ANNÉE LE RISQUE EST-IL MAXIMUM ?



Les tiques sont plus actives entre avril et novembre.

## Ce qu'il faut retenir

### POUR SE PROTÉGER DE LA MALADIE DE LYME :

Avant et pendant une activité dans la nature :

- Je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs. Je reste sur les chemins, j'évite les broussailles, les fougères et les hautes herbes. Je pense à prendre avec moi un tire-tique.

Après une activité dans la nature :

- J'inspecte soigneusement mon corps.

Après avoir été piqué par une tique :

- Je surveille la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, je dois consulter un médecin rapidement. Je consulte également en cas de symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle. La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

### POUR SIGNALER UNE PIQÛRE DE TIQUE ET SA GÉOLOCALISATION :

- Je télécharge l'application gratuite pour smartphone « Signalement tique » disponible à l'adresse : [http://ephytia.inra.fr/fr/P/159/Signalement\\_TIQUE](http://ephytia.inra.fr/fr/P/159/Signalement_TIQUE)

En cas de doute, parlez-en à votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.



## POÈMES

### LA FLAQUE

La flaque toujours attire  
L'enfant qui à cloche pied  
Frappe pour la détruire  
Son visage dans un reflet.

L'été, après l'orage,  
Elle retient dans sa cage  
En mille rayons dorés  
Le soleil fait prisonnier.

Bousculée par des pieds joints  
Elle éclate en mille jets  
Et mouille dans un grand bain  
Pieds, chaussettes et souliers.

L'eau, qui jamais ne se fâche,  
Dit aux enfants avec panache :  
« quand je stagne, je rêve de torrents,  
Mais ne le dites pas à vos parents ».

Gérard de Lafont.

---

### MES DOIGTS

J'en ai les mains pleines  
A mon service  
Cinq sur cinq  
Je compte sur mes doigts  
Magiques sans pile  
Ils sont calculettes  
Ils sont marionnettes  
Ombres chinoises  
Font rire les enfants  
Réveillent la musique  
Jouent du pinceau  
Sculptent le bois  
Toujours là mes doigts  
A portée de mes mains

Que ferais-je sans eux  
Ils font ce que je veux  
Ils sont poignées de mains  
Ils filent un coup de main  
Doigts outils bien rangés  
Travail bien fait...  
Quoique des fois ?

Je me demande si ?  
Ils n'en font pas  
Un peu à leur tête  
Ils n'obéissent pas  
Au doigt et à l'œil  
Sont-ils maladroits ?  
Rien n'est parfait  
Je ne vais pas leur taper dessus  
Je ne leur en veux pas  
Ils fonctionnent le plus souvent  
Les doigts dans le nez.

Sans nos doigts que ferions-nous ?  
Nos mains serviraient à quoi ?  
Doigts comme des rayons  
Partant du cœur de nos mains  
De nos lignes des chances  
Indiquant nos chemins.

Les amis attention à nos doigts  
Comptons sur eux  
Pour avoir de bonnes mains  
Allez... salut à tous  
Je vous en serre cinq  
A deux mains.

Gilbert Roux.

# ÉVÈNEMENTS 2022-2023, RETOUR EN IMAGES



# PLUVIOMETRIE AU MOGNARD - 1995 À 2023

	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
1995								109	368	563	213	270	
1996	621	159	126	88	75	134	109	146	120	119	416	403	2516
1997	334	7	0	14	138	158	109	229	153	176	433	456	2207
1998	128	11	6	290	305	21	20	31	210	30	12	234	1298
1999	142	0	166	47	213	53	15	83	270	308	322	43	1662
2000	4	22	80	235	73	107	38	30	197	163	415	516	1880
2001	287	54	101	51	96	80	85	13	124	382	7	10	1290
2002	77	115	113	73	121	90	36	109	231	252	483	284	1984
2003	127	40	22	159	16	24	27	59	139	190	365	267	1435
2004	45	94	94	115	55	12	30	334	27	415	102	36	1359
2005	3	5	16	80	33	27	8	23	283	234	58	28	798
2006	157	31	69	38	42	4	32	74	182	356	194	111	1290
2007	45	49	29	92	156	116	3	28	17	30	324	0	889
2008	356	107	37	246	356	65	43	29	39	322	306	320	2226
2009	52	326	22	102	45	90	18	13	38	203	64	150	1123
2010	96	240	139	64	160	66	11	14	97	225	132	324	1568
2011	105	75	224	29	13	34	39	112	7	122	540	12	1312
2012	8	0	44	219	117	41	57	47	77	160	151	134	1055
2013	102	16	279	120	138	49	86	46	167	261	44	260	1568
2014	242	306	44	26	48	33	89	44	246	400	732	50	2260
2015	97	19	26	129	0	87	5	72	330	333	143	84	1325
2016	70	163	23	81	158	46	50	19	94	245	326	41	1316
2017	96	131	148	24	63	54	16	15	20	27	183	49	826
2018	195	46	273	105	135	134	44	178	5	238	503	40	1896
2019	34	24	45	209	36	33	33	16	20	385	280	96	1211
2020	84	47	48	76	78	99	9	31	128	208	89	238	1135
2021	86	56	11	57	194	95	65	16	88	461	47	31	1207
2022	2	114	139	55	5	73	6	29	108	194	134	197	1056
2023	18	45	28	19	95	244	37						486
MOY. M	129	82	84	102	106	74	40	68	127	238	252	163	
MOY. A													1470

\* TOTAL= total annuel

MOY. M=moyenne mensuelle

MOY. A=moyenne annuel

## NUMÉROS ET CONTACTS UTILES

- **Gendarmerie** : 17
- **SAMU** : 15
- **Pompiers** : 18
- **Station médicale** : 04 75 38 48 48
- **Docteurs. Salmacis et Evrard** : 04 75 88 49 30 / **Florival** : 04 75 88 52 12
- **Hôpital Léopold Ollier** : 04 75 37 80 00
- **Centre de Rééducation Respiratoire de Folcheran** : 04 75 38 50 00
- **Centre Médico-Social** : 04 75 88 50 70
- **France service** : 04 82 77 11 17 - msap@cdc-vansencevennes.fr  
6 avenue Ferdinand Nadal - 07140 Les Vans
- **Vivre chez Soi** : 04 75 94 95 20 - c.asso.vivrechezsoi@free.fr
- **ADMR** : 04 75 35 22 17 à Lablachère.
- **Confluence** : Permanence à Vivre chez Soi. Mercredi et vendredi de 9h à 12h.
- **Centre Social Revivre** : 09 54 20 87 80 - revivre2@free.fr. Accueil du public :  
Lun, mar et jeu : 9h-12h 16h-18h Mercredi : 9h-12h 14h-18h.
- **SISPEC** : Syndicat Intercommunal de Service Public de l'Eau en Cévennes :  
Tel : 04 75 87 54 43 - accueilsiaep@orange.fr
- **Déchetterie** : du lundi au samedi de 8h 30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- **Aire de dépôt des déchets verts** : horaires : mardi de 8h30 à 12h30, mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h – samedi de 13h30 à 17h.
- **SICTOBA** : 04 75 39 06 99 - contact@sictoba.fr
- **Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes** :  
04 75 37 41 22 - accueil@vansencevennes.fr
- **Office de tourisme** : 04 75 37 24 48 - ot@les-vans.com
- **UFC Que Choisir de l'Ardèche** – Permanence Les Vans - Maison des Associations : 9h-12h - tel Aubenas : 04 75 39 20 44 – ufc.ardeche@orange.fr





## LA MAIRIE

**04 75 37 24 04**

En cas d'urgence :

06 77 11 21 88

**[mairie.gravieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.gravieres@wanadoo.fr)**



### **Horaires d'ouverture de la mairie au public**

Mardi : 15h30-18h

Jeudi : 8h30-12h / 15h30-18h

Possibilité de prendre rendez-vous  
avec Mme Le Maire